

Madame, Monsieur, Cher professionnel,

💧 La généralisation de l'eau décarbonatée par les collectivités territoriales

Ces derniers temps, est apparu dans de nombreuses communes françaises un système collectif de décarbonatation des eaux mis en œuvre par des grands groupes délégataires de service public.

L'eau décarbonatée par ce système permettrait de distribuer aux administrés une eau comprise entre 15 et 17°F.

💧 Ces nouvelles méthodes représentent un défi majeur pour la profession

Les pratiques commerciales utilisées par ces grands groupes peuvent être considérées agressives et reposent sur des arguments discutables :

- Promesses d'économie pour le particulier entre 100 et 200 euros annuels selon l'entreprise,
- Impact environnemental réduit,
- Dénigrement des procédés individuels d'adoucissement.

Certains supports commerciaux évoquent une technique qui permet :

« de s'affranchir d'un adoucissement de l'eau supplémentaire chez les particuliers »

💧 Pour l'avenir de la profession : nous devons réagir !

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration de l'UAE a décidé de créer un groupe de travail spécifique dédié à cette question.

Toute personne ayant un profil technique et souhaitant s'investir dans une question déterminante pour les professionnels du traitement de l'eau, est invitée à se faire connaître auprès du Secrétariat Général.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous informer et à nous adresser tout document si vous avez des informations s'agissant du traitement collectif de l'eau.

Sincères Salutations,



Francis BAILLET – Secrétaire Général de l'UAE

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE INSCRITE
AU RÉPERTOIRE SOUS LE NUMÉRO 17857
Siège et bureaux :
UAE c/o BAILLET DULIEU Associés
60 Avenue Raymond Poincaré Paris - 75116
Tel : 07 87 81 53 57
contact@uae.fr - www.uae.fr


L'eau, notre expertise